

LE MOULIN DU PONT DES DEUX EAUX



C'était un moulin à seigle, à une paire de meules, situé sous l'étang du village du Pont des Deux Eaux, formé par le barrage du ruisseau de Planche-Ferrée, gros des ruisseaux de Linards et de Ligonat, avec une chaussée de pierres et de terre.

Il était contigu et sous le même toit couvert de tuiles, à une papeterie qui fonctionnait avec les mêmes eaux, en alternance vraisemblablement.

De **1736** à **1762**, Jacques et Jean BOURRIQUET, l'oncle et le neveu, exploitent la papeterie pendant que leur neveu et cousin Martial DEBLOIS, époux Bourriquet, exploite le moulin.

En **1770**, le *moulin à bled* est la propriété de Bernard BLANC, gendre de Jacques BOURRIQUET dit Jacquillou, et de Anne BRIGAUD. Ils en confient l'exploitation à Guillaume BRUT en **1771**.

Le 12 janvier **1774**, ce moulin à une paire de meules à seigle sis sous l'étang de la Papeterie et mouvant de cette eau est vendu au sieur Jean PICQUET, maître de forges au Pont des Deux Eaux.

C'est un bâtiment carré couvert à tuiles plates en fort mauvais état, entouré d'airages et courillages, plus un lopin de pâtural contigu entre le moulin et l'étang, d'une contenance d'une éminée (12 ares).

Le moulin et ses dépendances confrontent par le haut le chemin de la font du village.



Le site de l'ancien moulin

Le moulin est aussitôt loué à Martial DEBLOIS selon un bail du 30 janvier 1774 (reçu par le notaire Chaussade de Linards) portant une rente annuelle emphytéotique de 17 setiers de seigle, 4 quartes de blé noir, 4 canets et 4 poulets à porter au 15 août.

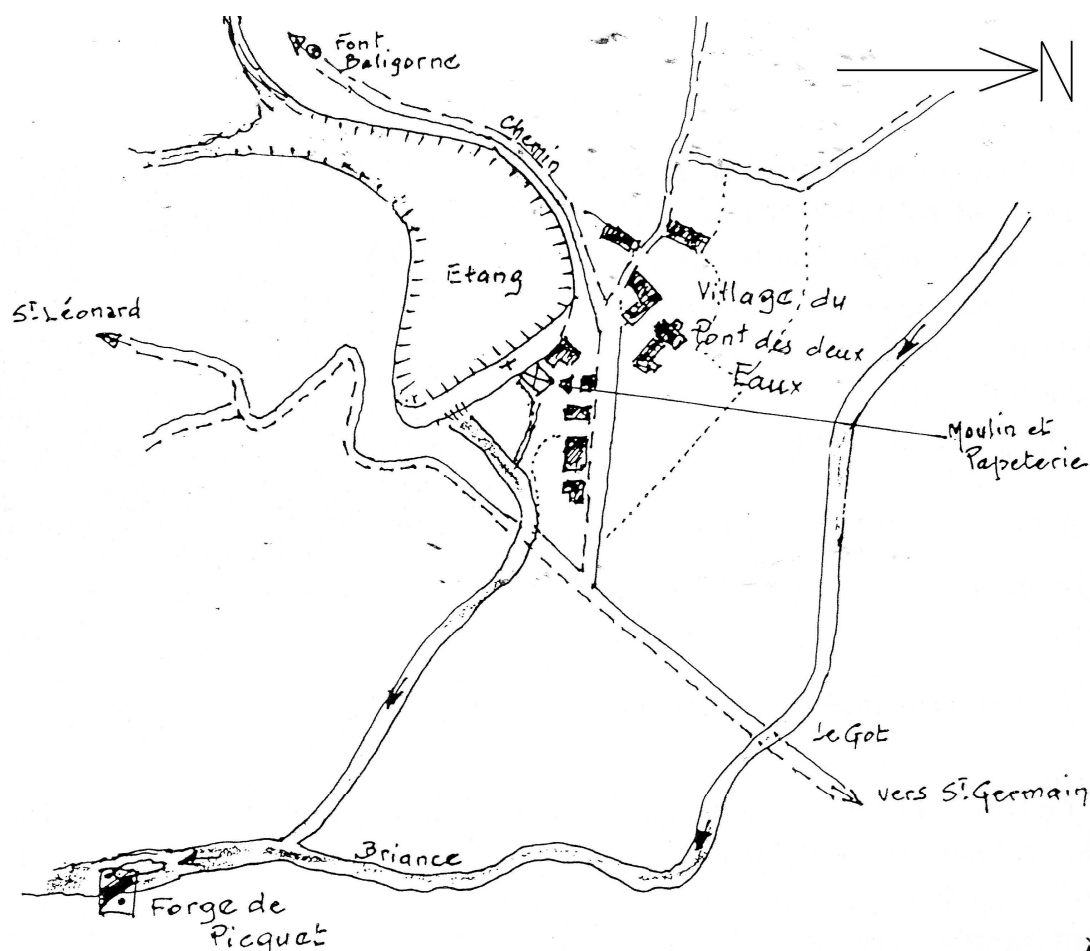
Un nouveau bail est passé aux mêmes conditions avec Guillaume BRUT, le meunier époux de Marguerite DEBLOIS (donc gendre de son prédécesseur). Le preneur sera tenu de maintenir le moulin « tournant » et de veiller au bon état des murs et du toit, d'acheter les meules nécessaires que le bailleur fera transporter. Le bailleur garde à sa charge les impositions royales et la rente foncière directe (droits féodaux). Il pourra aussi faire moudre gratuitement tous les grains nécessaires à l'usage de sa maison.

En 1780, le meunier demande à son propriétaire le sieur PICQUET l'autorisation d'installer une seconde meule, ce qui lui est accordé, mais ne semble pas avoir été fait.

Guillaume BRUT pensa en **1781** pouvoir pêcher l'étang, ce qu'il fit. Mal lui en prit ! Il est cité à comparaître devant la juridiction seigneuriale de Curzac le 29 octobre 1781 et condamné à payer le poisson et réparer les *pes/les* (les vannes) endommagés.

En octobre **1782**, un violent orage gonfle les eaux et provoque un débordement de l'étang qui emporte la chaussée et dévaste la papeterie. Jean BOURRIQUET le papetier, n'ayant pas les moyens de la remonter, vend l'emplacement et sa mesure le 3 avril 1783 pour la somme de 150 livres à Guillaume BRUT et son épouse, les meuniers.

Si la papeterie a disparu, le moulin à blé fonctionne encore : il figure sur la carte de Cassini, et en février **1784** est baptisé en l'église de Saint Méard Martial DEBLOIS, fils de Martial, meunier et de Jeanne FOUCAUD.



L'emplacement de l'ancien étang et du moulin sur le cadastre napoléonien

En **1791** le moulin du Pont des Deux Eaux, appartenant à Jean PICQUET, est loué à Martial DEBLOIS qui possède en propre dans le village une maison, une grange avec ses airages, un jardin et une dizaine de pièces de terre, prés et bois, d'après le recensement des domaines. En l'an II (**1794**), Martial DEBLOIS est toujours meunier-fermier.

Le 18 nivôse de l'an III, Martial DEBLOIS, meunier au moulin du Pont des Deux Eaux, remet au citoyen Léonard PIQUET, maître de forges à la forge du Pont des Deux Eaux, 12 setiers $\frac{3}{4}$ de seigle, 3 canets et 3 poulets, pour la rente du moulin accensé par *les auteurs dudit Piquet à ceux dudit Deblois par acte du 30 janvier 1774, déduction faite du quart, conformément à la loi.*
(En effet le propriétaire n'avait plus à sa charge les droits seigneuriaux ni la dîme abolis).

Le 19 ventôse an VI (**1798**), le moulin est vendu au citoyen MARTINOT DU THEIL, fils aîné du citoyen MARTINOT LA VALADE, moyennant la somme de 448 livres.

Le 18 avril **1812**, Léonard MARTINOT DU THEIL, habitant à La Faye de Saint Pardoux (près de Bourgneuf), vend l'étang et le moulin du Pont des Deux Eaux avec ses *aisines*, moyennant 524 F à Anne FOUCAUD, épouse de Léonard FAYE.



Mais en **1836**, sur le plan cadastral, l'étang a disparu ... et le moulin aussi ! Il se trouvait en contrebas de la dernière maison du village, au fond du pré ci-dessus à gauche.